



En septembre dernier, les socialistes de Livry-Gargan m'ont choisie pour être leur nouvelle secrétaire de section. Je me suis engagée auprès d'eux et avec eux, pour faire vivre le débat démocratique après les élections municipales du mois de mars, qui ont porté une nouvelle majorité à la tête de notre ville.

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter la nouvelle formule de notre lettre, qui nous permettra de vous informer de nos idées, de nos engagements, de nos prises de position locales. Elle sera la voix de l'opposition municipale, qui se veut tout à la fois sérieuse, constructive et exigeante.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, ou nous rejoindre, le bulletin figurant en dernière page est à votre disposition.
Nous serons heureux de pouvoir échanger avec vous et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. À votre écoute,

Charlotte Seutin Secrétaire de section

Vos élus socialistes au Conseil municipal





















Bureaux de vote payants

L'arrivée des feuilles

d'impôts locaux de 2015

le rappellera à chacun.

Les élections européennes de mai dernier étaient le premier scrutin dont l'organisation incombait à la nouvelle municipalité. Traditionnellement la présidence des 24 bureaux de vote de la commune était assurée par les élus. C'est même une obligation pour les adjoints au maire. Mais face au manque de vocations, des agents communaux ont dû être réquisitionnés en catastrophe et rétribués en conséquence, ce qui est bien normal. Et pourtant, l'article R44 du code électoral est formel: ces fonctions sont volontaires et bénévoles.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Contrat de développement territorial : un risque pour l'avenir de Livry-Gargan

La nouvelle majorité municipale a décidé de signer le Contrat de développement territorial (CDT) que nous avions refusé. Extraits des explications de notre groupe, lors du Conseil municipal du 25 septembre dernier.



Oui au métro automatique

« Dès que l'idée d'un métro automatique baptisé « Grand Paris Express » a été lancée par le président de la République Nicolas Sarkozy et le gouvernement de l'époque - c'était en 2008/2009 - la majorité municipale que nous animions s'y est déclarée favorable, sans sectarisme (...).

Nous avons aussi, dès l'origine, adhéré au principe des opportunités de développement territorial que ne manquerait pas d'offrir l'arrivée de ce nouveau mode de transport. »

Non à l'absence de prise en compte de la spécificité de Livry-Gargan

« L'avancement des travaux d'élaboration de l'accord-cadre, document préalable au CDT lui-même, a rapidement buté sur des obstacles qui nous ont semblé difficilement surmontables (...) [notamment] l'absence de prise en compte de la spécificité de Livry-Gargan, dans les volumineuses analyses et propositions l'absence de toute reconnaissance de du document (...).

Si une telle rédaction pouvait ou d'un quelconque chiffrage ville par s'entendre sans notre signature au bas du CDT, elle n'est pas admissible quand vous nous proposez aujourd'hui, Monsieur le maire, d'y participer de nouveau. »



« Du 1er janvier 2006 au 1er janvier 2014, la population locale a progressé de moins de 3 %, alors même que les Livryens avaient le sentiment d'une densification excessive. Ce que vous nous proposez de signer, c'est dix fois plus! »

Non à des constructions massives

« Venons-en maintenant au plus grave. Il se trouve à la page 92 du document que vous nous demandez d'approuver. "Le CDT prévoit la construction de 1 565 logements en moyenne annuelle à l'échelle de l'Est Seine-Saint-Denis. durant les 15 ans de validité du contrat ". Inutile le faire le calcul, le chiffre est livré deux lignes plus loin : cela représente la bagatelle de 23 475 logements supplémentaires d'ici à 2028. En la situation spécifique de Livry-Gargan, ville, une simple règle de trois permet d'avoir une idée de l'ampleur de l'engagement que vous nous proposez de prendre au nom de notre ville: la construction d'environ 300 logements

par an, non pas sur la durée d'un Programme local de l'habitant (PLH) qui est de trois ans, mais chaque année durant 15 ans, ce qui représente environ 4 300 logements sociaux ou non sociaux. En d'autres termes, vous signez pour 53 000 à 55 000 habitants au minimum à Livry-Gargan, d'ici à 2028. Soit une augmentation de près de 30 % de la population!

Pour que chacun puisse disposer d'éléments de comparaison, au cours de la décennie écoulée, du 1er janvier 2006 au 1er janvier 2014, la population locale a progressé de moins de 3 %, alors même que les Livryens avaient le sentiment d'une densification excessive. Ce que vous nous proposez de signer, c'est dix fois plus!

Ce qui est totalement inacceptable, impensable.

Et - permettez-nous de vous le dire incroyable, alors que vous vous êtes faits élire en faisant croire que vous

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

an, en juin, il organise une réunion publique

de bilan de mandat dans chacune des six

villes de la circonscription. Deux fois par an,

en janvier et en juin, il diffuse dans toutes

les boîtes une lettre permettant à chacun de

prendre connaissance de son travail à

l'Assemblée et sur le terrain. Deux fois par

mois, il publie une lettre électronique sur

son actualité de la guinzaine écoulée. L'abon-

nement est gratuit, sur simple demande

formulée sur le site *pascalpopelin.fr*, mis à

Au-delà de son travail parlementaire, Pascal

Popelin reste très attentif aux grands dossiers

intéressant Livry-Gargan. Il a obtenu du

gouvernement la reconstruction de notre

jour plusieurs fois par semaine.

Un député qui agit

pour Livry-Gargan

Un député qui

Pascal Popelin

s'attache à rendre

compte de son

activité parlemen-

taire. Une fois par

rend compte

DU CÔTÉ DE

feriez bien mieux que nous, en matière Conseil de famille de régulation de l'inéluctable densi- Le phénomène est fication de notre commune!»

Non à l'imprévision

« S'il y avait une seule raison de ne pas accepter de signer ce projet de CDT, elle tiendrait dans ces objectifs de construction, sur lesquels vous nous proposez de vous engager, sans en mesurer aucune des conséquences, puisqu'à la page 95, la seule des cinq communes à ne pas renseigner ses besoins identifiés d'équipements publics pour faire face à un tel afflux, qu'il s'agisse de la petite enfance, des écoles maternelles, des écoles élémentaires, des équipements culturels ou sportifs, c'est Livry-Gargan! Inutile bien évidement de chercher naturellement dans ce cas, un embryon de programmation financière de tout cela. On croit rêver, mais c'est un cauchemar pour notre ville que vous nous proposez.»

commissariat de police et des ouvertures

de classes dans les écoles. Il a contribué au

sauvetage de la clinique Vauban et agit

quelques familles monopolisent la direction de notre ville, qui est loin d'être un village, certains couples n'hésitant pas à cumuler fonctions et indemnités au sein de l'exécutif mis en place. Au moins, ce sera commode pour fêter les anniversaires!

d'ampleur inédite à

Livry-Gargan : le Conseil

municipal est devenu

une assemblée où l'on

retrouve en nombre mari

et femme, père et fille,

Cette pratique n'est pas

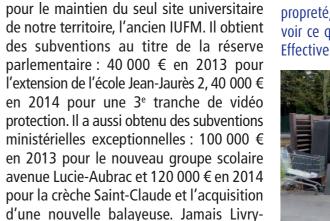
illégale, mais on peut

toutefois s'étonner que

mère et fils...

Propreté, vous avéz dit propreté? C'était l'un des

principaux arguments de campagne de l'équipe qui a désormais la charge d'administrer notre ville : question propreté, on allait enfin voir ce qu'on allait voir... Effectivement, on voit!





Un député à l'écoute

son député.

La permanence parlementaire de Pascal Popelin, située 5 avenue Firmin-Didot, est ouverte au public du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h (sauf le mercredi après-midi). Téléphone: 01.43.81.43.05.

Gargan n'avait bénéficié d'autant de soutien,

d'attention et de résultats de la part de



Adresse électronique : contact@pascalpopelin.fr

Rythmes scolaires : le premier échec de la nouvelle majorité municipale

La réforme des rythmes scolaires, décidée par le gouvernement, a pour objectif de favoriser les apprentissages fondamentaux. Le point sur la situation à Livry-Gargan.

La France était un des pays occidentaux où le nombre de jours d'école était le plus faible par an, alors que les journées d'enseignement étaient parmi les plus longues depuis la suppression du samedi matin en 2008. Cette situation constituait un handicap pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et l'arith-



métique. Le ministère de l'Éducation nationale a donc décidé de répartir le temps scolaire dédié à ces matières sur cinq matinées, permettant de terminer l'école plus tôt dans la journée. Il revenait aux communes de proposer ensuite des activités périscolaires culturelles ou sportives.

La précédente majorité municipale s'était engagée avec conviction dans ce dispositif, sous la conduite de Magali Dauba, alors adjointe au maire chargée des affaires périscolaires. Un ambitieux programme d'animations gratuites était en cours de préparation et devait être mis en place pour tous les enfants dès la rentrée de septembre dernier.

Épousant les postures politiciennes nationales de la droite, la municipalité élue en mars 2014 a immédiatement interrompu ce processus de concertation et de préparation, alors que le budget de la ville avait prévu les crédits nécessaires à ces animations nouvelles, sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Préférant envoyer des courriers de protestation aux ministres et publier des communiqués de presse, le maire a perdu volontairement du temps. Résultat, en lieu et place d'activités d'éveil culturelles, artistiques et sportives gratuites telles que nous avions prévu de mettre en œuvre, les enfants de Livry-Gargan et leurs familles ne se voient cette année proposer qu'un système de garderie ou d'étude payante.

Espérons pour la jeunesse livryenne que ce premier échec ne sera que temporaire et que la majorité municipale saura se ressaisir dès la rentrée prochaine.

DU CÔTÉ DU

CONSEIL GÉNÉRAL

Les missions du Conseil général

Petite enfance, santé, voirie départementale, insertion, collèges, seniors...

Le Département est au cœur de l'action sociale et vous accompagne au quotidien.

Une conseillère générale à votre écoute Danièle Marini

vous reçoit tous les lundi de 15 h à 17 h en Mairie de Livry-Gargan.

Téléphone : 01.41.70.88.00





Directrice de la publication : Charlotte Seutin

Maquette : Ioëlle Moreau

Impression: betobecome@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.